



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagne-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 04 novembre 2024

Nombre de Conseillers :		<i>Présents</i> : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Thomas LHOMMEAU.
En exercice :	11	
Présents :	8	
Suffrages exprimés :	10	<i>Absents excusés</i> : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN
Vote :		
Pour :	10	<i>Absents non excusés</i> :
Contre :	0	<i>Pouvoirs</i> : M. Éric INGWILLER à M Thomas LHOMMEAU. M. Vincent BONNIN donne pouvoir à Mme Sylvie BAZILLE.
Abstention :	0	<i>Secrétaire de séance</i> : M. Olivier PIN

Proposition de Qualiconsult pour les missions de sécurité et de contrôle technique

La société Qualiconsult nous fait une proposition pour les contrôles techniques et de coordination SPS pour l'aménagement d'un logement situé 1er route de Sommières.

Proposition de Qualiconsult :

Contrôle		Honoraires HT	TTC avec le taux de TVA actuel de 20%
Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	<i>Phase Conception</i>	350 €	420€
	<i>Phase Réalisation</i>	1 600 €	1 920€
	TOTAL	1 950 €	2 340€
Contrôle Technique	<i>Solidité des ouvrages et équipements dissociables et indissociables</i>		
	<i>Solidité des existants</i>		
	<i>Sécurité des personnes dans les bâtiments d'habitation</i>		
	TOTAL	2 700 €	3 240€

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241115_CT_03-DE
Reçu le 15/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

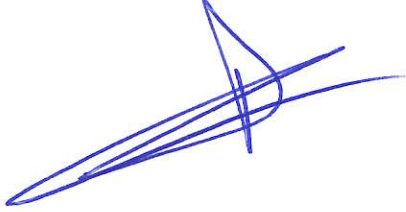
N°86/2024

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à :

- **ACCEPTER** la proposition de Qualiconsult.
- **ACCEPTER** les montants pour la coordination SPS et le contrôle technique définis sur le tableau ci-dessus.
- **SIGNER** tous les documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 13 novembre 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241115_CT_03-DE
Reçu le 15/11/2024